

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE
SOCIAL ET ECONOMIQUE
DU 25 JUIN 2024 – 8H00
SALLE L’AVENTIN**

Présents : Président : Loïc RICHARD

Membres titulaires : Monique BERTRAND (secrétaire), Fabrice GERBER, Ali KHIDER (trésorier), Audrey MEYER JAEGLY, Stéphane SCHNEIDER, Christelle TAVOLIERI (secrétaire adjointe), Nathalie VIDAL (trésorière adjointe)

Membres suppléants : Linda CHEBAB, Fabrice GERBER

Absents et excusés : Stéphanie BLASER, Alain DELRUE, Dorothee LEGRAIN, Hélène SAUTER, Dahbia THIEL

Assiste également à la réunion : Rachel STANTINA, Directrice administrative et financière (invitée)

Le Président ouvre la séance et introduit les points à l’ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 mai 2024
- 2) Vie de l’association
- 3) Approbation des comptes 2023 du CSE
- 4) Budget 2024 du CSE
- 5) Information sur la BDESE 2023
- 6) Information sur les résultats 2023 des régimes de frais de santé et de prévoyance
- 7) Retour sur la sortie CSE
- 8) Divers.

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 mai 2024

Le compte-rendu de la réunion du 28 mai 2024 est approuvé par tous les membres du CSE.

2) Vie de l'association

Ressources humaines

Entrées

- ✓ ALBERT Magali, le 1^{er} juillet 2024, en qualité d'aide-soignante au Secteur Santé, en C.D.I.
- ✓ SAOU Myriam, le 1^{er} juillet 2024, en qualité de travailleur social au S.I.S. en C.D.I.

Sortie

- ✓ HEMADNA Chirine, chargée de gestion locative, le 26 juin 2024.

M. Loïc RICHARD a souhaité parler de la situation particulière dans laquelle nous nous trouvons. Le résultat des législatives aura un impact certain sur notre association. D'ores et déjà, les crédits ne sont pas débloqués car les ministères se réservent le droit de les supprimer. 25 % du BOP 104 sont annulés. Le réveil pourrait se montrer douloureux sur la seconde partie de l'année. M. Loïc RICHARD est inquiet par l'arrivée possible de l'extrême droite et de ses idées avec les risques possibles sur notre public. Si l'A.P.L. n'était plus donnée, l'association serait contrainte d'expulser de nombreuses personnes de ses résidences. C'est ce qui s'est passé en 2015, année au cours de laquelle Aléos a mis fin aux prises en charge de beaucoup d'Italiens et d'Espagnols par suite de changements réglementaires.

Tout ce qui a été fait en matière de prise en charge est remis en cause. Il y a déjà un certain nombre de mesures qui ont été prises par le gouvernement actuel sous pression des idées de l'extrême droite, comme la fin annoncée de l'A.M.E. qui impactera particulièrement les L.H.S.S. et les L.A.M.. Nous sommes réellement sur un point potentiel de basculement et il faut en avoir conscience. Les fédérations associatives, qui travaillent constamment avec les ministères, s'interrogent déjà aujourd'hui sur la suite de leurs relations avec un possible gouvernement d'extrême droite, sachant que 1/3 de leur financement provient de l'Etat. Les conséquences potentielles sur le secteur social sont énormes. Il y a donc de quoi être fortement inquiet.

Eu égard à cette actualité délicate, le comportement surprenant de certains salariés lors de l'assemblée générale a fortement indigné Monsieur RICHARD. En effet, certains collègues ont pris le parti de quitter la salle à 17h30, pendant le discours de Monsieur UNFER. Cette attitude témoigne d'un certain irrespect vis-à-vis du Président et des valeurs que porte l'association ainsi qu'un manque de savoir-vivre. L'assemblée générale est une vitrine de notre savoir-faire collectif, un moment privilégié pour mettre à l'honneur l'association, ses salariés ainsi que l'action nécessaire auprès des démunis. Notre activité est tellement riche et dense qu'il est difficile chaque année pour la Direction de la synthétiser. La présence en nombre des salariés Aléos à ce rendez-vous annuel

exprime une fierté collective et l'implication des collaborateurs aux yeux des partenaires et financiers présents. Elle permet à l'association de gagner des points au niveau de notre image générale pour mieux défendre nos actions et nos valeurs. Bien heureusement cette attitude désinvolte et décevante n'est le fait que d'une petite minorité. Le fait est néanmoins suffisamment inédit pour être relevé.

L'assemblée générale débute à 17h00 pour permettre aux partenaires et invités d'être présents. Pour s'assurer de la présence de ces derniers et des salariés, l'année prochaine, la pause méridienne Aléos sera peut-être rallongée pendant le mois de juin pour éviter de déplorer ces départs mal à propos.

Evaluation du CPH et du CHRS par la DDETSPP

M. Loïc RICHARD remercie tous les salariés qui ont travaillé avec les évaluateurs. L'audit n'était pas simple. En effet, la fusion de l'ANESM (Agence nationale de l'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux) et de la HAS (Haute autorité de santé) a entraîné un référentiel très teinté de sanitaire. Or, ce référentiel s'adapte assez mal aux établissements sociaux tels que les nôtres, en particulier quand les bénéficiaires sont logés dans des logements diffus. Malgré les questions complexes, l'audit s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Les auditeurs ont demandé au Secteur Intervention Sociale de travailler la question de la bientraitance au sens général. Cette notion, évidente dans le secteur sanitaire, est moins prégnante dans les métiers du social. Présente et constatée dans notre structure, cette bientraitance devra être mieux formalisée.

Nous aurons plus d'éléments sur cette évaluation d'ici la fin du mois de juin.

Assemblée Générale Extraordinaire MOBILEX

MOBILEX est une structure sociale, basée dans le secteur d'Haguenau, qui évolue dans le domaine de l'insertion par la mobilité. Cette association a souhaité renforcer son partenariat avec Aléos à l'image de l'AMAC. A cet effet, les statuts ont été modifiés en créant une catégorie de membre partenarial pour Aléos. En tant que membre de ce collège, Aléos dispose de 51 % des droits de vote, donc un droit de veto sur les décisions prises en assemblée générale. Ce système permet d'arrimer les associations les unes aux autres.

MOBILEX garde son identité mais les quitus ne peuvent être donnés sans Aléos. Les deux associations vont développer des synergies. Elles ont le projet commun de mettre en place la location de scooters et de voitures à la résidence Le Lotus pour les personnes en insertion.

Silone

Par suite du décès en début d'année d'Arlette TROCHE, présidente dirigeante de l'association, l'assemblée générale de Silone a décidé à l'unanimité de sa fusion-absorption par Aléos qui devrait aboutir en juin 2025. L'activité de Silone, à savoir le logement diffus avec ALT avec une dimension plus forte sur l'insertion professionnelle, sera maintenue et une place lui sera trouvée au sein de notre association. En revanche, à la demande de Mme TROCHE, le nom de Silone demeurera.

Cette décision récente doit être entérinée par notre Conseil d'Administration.

3) Approbation des comptes 2023 du CSE

M. Ali KHIDER présente les comptes du CSE pour l'année 2023 et détaille les différents postes :

L'association a cotisé au-delà de la dotation réglementaire de 0,8 % de la masse salariale, destinée aux œuvres sociales du CSE, en rajoutant une dotation supplémentaire de 23 000 € qui permet aux salariés de bénéficier de chèques vacances.

Les sorties au Parc Formaventures du Schnepfenried en juin 2023 et en décembre 2023 en Allemagne avec la croisière sur le Rhin figurent parmi les plus gros postes de dépenses du bilan 2023.

Les chèques cadeaux de Noël d'une valeur de 100 € en 2022 ont été modulés à 80 € en 2023 pour équilibrer les comptes.

La billetterie (notamment les billets de cinéma) étant achetée directement sur le site CE+ via les comptes individuels, ce poste est à 0 dans les comptes 2023.

Les actions sociales traduisent la participation du CSE à la collation offerte lors des Mulhousiennes et à l'achat de cadeaux pour le challenge vélo.

Les frais de fonctionnement sont sensiblement les mêmes que 2022 à l'exception des frais de réception qui totalisent les repas des membres du CSE pris en charge lors des groupes de travail qui se déroulent 1 fois par mois de 12h15 à 13h30 pour préparer les activités et les actions du CSE. Les membres du CSE s'engagent sur un panel d'activités plus large afin de contribuer au bien-être des salariés dans l'association.

	2022	2023	Ecart
Charges	-60 394,92	-69 803,23	9 408,31
Action Sociale	-58 005,82	-66 781,05	8 775,23
6070020000 SORTIE ETE	-12 810,13	-7 331,28	-5 478,85
6070030000 SORTIE NOEL	-7 145,69	-12 707,40	5 561,71
6200200000 LICENCES SPORTIVES	-820,00	-1 200,00	380,00
6200300000 DEPART EN RETRAITE	-594,00	-882,00	288,00
6200400000 CHEQUES VACANCES	-20 518,50	-29 041,50	8 523,00
6200500000 DECES		-582,80	582,80
6200600000 CHEQUES CADEAUX NOEL	-14 454,00	-11 877,00	-2 577,00
6200700000 NAISSANCE	-250,00	-750,00	500,00
6200800000 ACTION SOCIALE	-663,50	-909,07	245,57
6200900000 MARIAGE PACS	-750,00	-1 500,00	750,00
Billetterie	-324,00		-324,00
6070010000 BILLETTERIE	-324,00		-324,00
Fonctionnement	-2 065,10	-3 022,18	957,08
6063100000 CARBURANT	-69,42	-130,94	61,52
6064000000 MATERIEL ADMINISTRATIF	-212,65	-87,15	-125,50

6150000000 ENTRETIEN	-65,00	-39,02	-25,98
6238000000 COTISATION	-1 065,00	-1 082,50	17,50
6257000000 RECEPTIONS	-162,60	-1 396,45	1 233,85
6257100000 PREPARATION SORTIE	-353,60	-174,30	-179,30
6260000000 FRAIS POSTAUX	-5,75	-12,43	6,68
6275000000 SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	-131,08	-99,39	-31,69
Produits	58 510,24	68 455,47	9 945,23
Billetterie	324,00		-324,00
7070010000 BILLETTERIE	324,00		-324,00
Financement	54 744,25	68 454,82	13 710,57
7083000000 PARTICIPATION DES SALARIES	4 050,00	5 700,00	1 650,00
7401000000 SUBVENTION	50 694,25	62 754,82	12 060,57
Fonctionnement	3 441,99	0,65	-3 441,34
7088000000 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 428,39	0,65	-3 427,74
7680000000 AUTRE PRODUIT FINANCIERS	13,60		-13,60
Total général	-1 884,68	-1 347,76	536,92

Quitus est donné à l'unanimité des membres présents au Trésorier.

4) Budget 2024 du CSE

Le budget 2024 n'ayant pas encore été finalisé, ce point est reporté à la réunion de rentrée.

5) Information sur la BDESE 2023

M. Loïc RICHARD présente la BDESE 2023 et souligne l'impact des taux d'intérêt qui ont obéré le résultat financier de 2023.

En 2023, les produits d'exploitations sont en hausse (20 066 954 €) ainsi que les charges : 19 840 911 €.

Le plan stratégique est également dans la BDESE car une fois élaboré, il figure comme une feuille de route pour l'association.

Les actions menées sont la traduction des orientations stratégiques, ainsi :

- La création d'une résidence accueil à St Louis et à Soultz découle de l'axe 3 « Développer les territoires et renforcer les métiers ».
- Le partenariat avec MOBILEX participe de l'axe 2 « Innover pour répondre aux besoins des nouveaux publics » et 4 « Enrichir et consolider les partenariats en créant une structure d'insertion par l'activité économique ».

- Le forum du bailleur social s'inscrit dans les axes 3 « Développer les territoires et renforcer les métiers » et 4 « Enrichir et consolider nos partenariats » en favorisant également l'accès et le maintien en habitat privé.

Des projets, tels que la mise en place de logements autonomes sur une résidence de 1^{ère} génération (à l'Ecluse et aux Cigognes), sont mis en stand-by en raison de la situation économique.

La BDESE expose les éléments suivants :

- L'effectif est composé majoritairement de femmes et les contrats sont en majorité des CDI.
- Les ETP sont en progression notamment en raison de l'ouverture des LAM.
- Les CDD intègrent également plusieurs apprentis.
- Les temps partiels sont majoritairement adoptés par des femmes, sauf au Secteur Santé qui compte des cadres médecins à temps partiel.
- Il y a une forte proportion de salariés qui totalisent moins de 5 années d'ancienneté, d'où la nécessité pour les plus anciens de transmettre les valeurs et l'esprit de l'association.
- L'association met l'accent sur les jeunes et sur la formation avec un nombre important de stagiaires : 37 et un budget formation au-dessus de la part réglementaire puisqu'il dépasse 5 % de la masse salariale.

La CSSCT va élaborer une charte de bienveillance.

Le challenge du renouvellement du label Alsace excellence a démontré que l'association a progressé dans de multiples domaines sociétaux et environnementaux.

6) Information sur les résultats 2023 des régimes de frais de santé et de prévoyance

Mme Rachel STANTINA commente le document « analyse des résultats des frais de santé 2023 » communiqué par notre assureur VERLINGUE et joint au présent procès-verbal.

La courbe des résultats de l'ensemble du dispositif (régime de base) de 2021 à 2023 montre une augmentation de nos dépenses de santé, l'indice 100 % étant l'équilibre entre les dépenses et cotisations. Lorsque l'on a plus dépensé que cotisé, on est au-dessus de 100 ; Ce qui est le cas pour Aléos en 2023 : 107 %.

Les taux de cotisation de 2022 ont été maintenus en 2023.

Aléos a procédé à l'harmonisation des régimes de garantie entre les cadres et les non-cadres. Ces deux catégories ont à présent la même couverture, même si les cadres cotisent davantage.

Les salariés sont bien remboursés : 93,8 % de leurs dépenses de santé sont couverts, contre 92 % pour la moyenne nationale.

Mme Rachel STANTINA indique que, pour avoir une meilleure maîtrise des dépenses, il faut avoir quelques réflexes :

- Ne pas indiquer le montant des garanties, cela peut influencer sur la facturation du praticien ;

- Faire un ou plusieurs devis pour l'optique, si possible ;
- Privilégier le recours au réseau de soins, gage de qualité et de coût maîtrisé ;
- Faire jouer la concurrence et négocier les prix ;
- Demander des informations sur les produits, traitement et caractéristiques des soins ; il existe peut-être une alternative moins onéreuse.

Le Service RH se tient à la disposition des salariés pour leur communiquer toutes les informations nécessaires. Il ne faut pas hésiter à poser des questions et à faire remonter les difficultés via la messagerie rh@aleos.asso.fr.

La prévoyance couvre 3 grands risques :

- Le décès
- L'arrêt de travail (maladie, accident du travail et maladie professionnelle)
- L'invalidité.

Tous les salariés sont automatiquement couverts par la prévoyance. Cette couverture peut peser lourd dans le budget d'une entreprise lorsqu'un accident de travail survient et mène à une invalidité professionnelle car celle-ci doit être indemnisée jusqu'à la retraite.

7) Retour sur la sortie CSE

101 personnes ont participé à la sortie CSE. Les ateliers sur le thème de la sécurité au travail ont donné lieu à une belle compétition entre les équipes dans le magnifique cadre du domaine Saint Loup. Les activités de l'après-midi (pêche, yoga, pilates, self défense, balade en calèche, randonnée, tir à l'arc) ont été grandement appréciées par les salariés. Le seul bémol provient des personnes qui ont choisi le menu végétarien, sans saveur et sec, selon eux. Les autres options bœuf ou poulet, frites, salade ont été appréciées. Quelques personnes auraient souhaité des portions plus importantes.

M. Loïc RICHARD félicite les membres du CSE pour leur engagement. Cette implication de tous les membres du CSE dans l'organisation de cette sortie a permis son succès ainsi qu'une maîtrise des dépenses.

M. Fabrice GERBER déplore que presque un tiers de l'effectif ne se soit pas inscrit à cette journée. Il demande s'il est possible de savoir pourquoi les autres salariés ont choisi de ne pas venir à cette sortie. Il est décidé - après avoir exclu les personnes en congés, en formation ou en maladie - de demander aux personnes concernées le motif de leur absence, afin que le CSE puisse adapter sa proposition.

8) Divers

Aménagement Atrium

Certains salariés souhaitent disposer de chaises longues pour se reposer dans les patios au cours de la pause méridienne. Cette demande est prise en compte mais devra peut-être attendre la création de l'espace Véranda. Il faut voir si l'on investit dans un salon de jardin ou des Chiliennes.

Les espaces communs comme les patios sont utilisés par toutes les associations. Les équipements ne doivent pas être disparates et doivent être adaptés à un cadre de travail. Il ne faut pas oublier que dans le patio, nous sommes sous le regard des partenaires, dans un cadre qui doit rester professionnel.

Remplacement provisoire de Mme THIEL

En l'absence de Mme Dahbia THIEL, Mme Linda CHEBAB est appelée à la suppléer en tant que membres du CSE. En revanche, au niveau de sa délégation syndicale, la CFDT nous indiquera la personne désignée pour faire l'intérim.

La prochaine réunion CSE se tiendra le mardi 3 septembre 2024 à 8 heures, dans la salle L'Aventin.

La secrétaire de séance
Monique BERTRAND



Le président du CSE
Loïc RICHARD

